



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Préservation de la biodiversité

Question au Gouvernement n° 1914

Texte de la question

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

M. le président. La parole est à Mme Véronique Riotton.

Mme Véronique Riotton. Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques a profité du G7 Environnement qui se tenait hier à Metz pour remettre un rapport alarmant. Une espèce sur huit, c'est-à-dire 1 million d'espèces, qu'elles soient animales ou végétales, sont menacées de disparition à court terme. Nous connaissons actuellement la sixième extinction massive de notre planète. Le rythme actuel de disparition des espèces sauvages est sans précédent dans l'histoire de l'humanité, et il s'accélère. Les causes sont toutes d'origine humaine : destruction et fragmentation des habitats, surexploitation des ressources naturelles, changement climatique, pollutions des sols, des eaux et de l'air.

Ce rapport nous donne pour la première fois des éléments scientifiques et quantifiables, à l'échelle de la planète, qui nous permettent d'évaluer l'impact de nos modes de vie. Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos vies, de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier, partout à des degrés dramatiques. La bataille pour la protection de la biodiversité est aussi importante que le changement climatique, et doit être notre priorité. Le Président de la République l'a rappelé hier, lutter pour la biodiversité, c'est aussi lutter contre les inégalités d'aujourd'hui et de demain. Les premières victimes de ces changements, de ces pollutions, sont les citoyens les plus modestes.

Éviter le pire est encore possible, à condition de mettre fin à la surexploitation de la nature. Nous avons déjà pris l'engagement d'avoir 100 % de plastique recyclé d'ici à 2025. Nous avons maintenant besoin d'une vraie transformation de nos habitudes de production et de consommation. Monsieur le ministre d'État, pouvez-vous détailler les actions que votre gouvernement entend prendre pour répondre à cette urgence, notamment en matière de production agricole et alimentaire, de préservation des sols et gestion de nos territoires, et de lutte contre le gaspillage et toutes les formes de déchets ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Madame la députée, comme vous l'avez rappelé, le Président de la République a tenu à rencontrer, hier, les scientifiques qui ont présenté ce rapport sur la biodiversité. À plusieurs reprises depuis qu'il est élu, il nous a demandé d'agir au niveau international, pour que l'enjeu de la biodiversité soit maintenant considéré comme aussi important que celui du climat : nous devons avoir la même démarche pour quantifier le problème, examiner dans quelle mesure la biodiversité peut reculer ou s'améliorer – ce qui peut parfois heureusement arriver – et déterminer les

actions à mener à l'échelle mondiale, française ou européenne.

Comme vous le savez, nous avons souhaité qu'il y ait une série d'actions internationales sur ce sujet. C'est pourquoi les scientifiques ont pu présenter leur rapport devant le G7 Environnement, que je présidais hier et avant-hier, à Metz, qui a débouché concrètement sur une première déclaration, la Charte de Metz pour la biodiversité, dans laquelle sont écrites précisément les causes de perte de la biodiversité et les actions à mener.

Nous accueillerons à Marseille, en 2020, le congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature, et nous souhaitons qu'il y ait un accord mondial en 2020 sur la biodiversité, comme il y en a eu sur le climat en 2015.

À l'échelle française, nous continuons bien sûr à agir. Le Président de la République a annoncé que nous allons augmenter les périmètres de protection – parcs nationaux, parcs naturels régionaux, parcs marins. Nous venons de décider d'augmenter les moyens humains dans les parcs marins, qui pour certains ont été créés récemment, sans moyens suffisants. Nous allons aussi poursuivre notre action dans le domaine de l'agriculture, avec la réforme de la politique agricole commune, dans le cadre de laquelle nous introduirons la notion de paiements pour services environnementaux : il s'agit, par exemple, de rémunérer les agriculteurs qui plantent des haies, car ils agissent pour la biodiversité.

Sur l'ensemble de ces sujets, nous sommes plus que jamais mobilisés. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Riotton](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1914

Rubrique : Biodiversité

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 mai 2019](#)